Plénée-Jugon le 1er juin 2023

Madame, Monsieur,

Une année scolaire va se terminer bientôt, il va nous falloir préparer la prochaine rentrée 2023/204. Nous vous demandons d'inscrire vos enfants susceptibles d'intégrer les services périscolaires,

(Garderie du matin, soir et de la restauration scolaire). Cela nous permet t'anticiper, selon le nombre d'inscriptions, le recrutement d'agents nécessaire pour les encadrer au mieux.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Jocelyne Roncin, responsable des services périscolaires pour toutes questions relatives aux services.

Madame Marie-Noëlle GOINGUENET

Adjointe aux affaires scolaires

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription

Le dossier complété est à déposer UNIQUEMENT à

L'accueil périscolaire 1.2.3. Soleil Maison de l'enfance

1a Rue Alexandrine Lecrubier 22640 Plénée-Jugon

Les lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 7h00 à 11h30 et de 15h30 à 19h00

Pas de retour de dossiers dans les écoles

Pour le lundi 26 juin délai de rigueur

Les enfants non-inscrits ne pourront pas être accueillis aux accueils périscolaires.

Le dossier comprend :

- Une fiche individuelle de renseignements (recto/verso) à compléter et à signer
- Une fiche sanitaire de liaison à compléter et à signer. (Vérifier les dates de vaccinations svp)
- Une fiche d'inscription pour l'accueil périscolaire du matin et du soir et de la restauration scolaire à compléter et à signer.
- Une décharge de responsabilité concernant la sortie de 16h30 pour les élèves de l'école Vent d'Eveil à compléter et à signer.
  Tous les autres documents d'informations des services périscolaires doivent être conservés par la famille.
- Il est de la responsabilité des parents de tenir à jour les fiches de renseignements :
- Changement d'adresse ou de n° de téléphone.
- De fournir un certificat si dispense de sport.
- De signaler les allergies ou traitement médical si PAI (Projet d'Accueil Individualisé)
  Pour les enfants asthmatiques, fournir une ordonnance médicale récente, une autorisation parentale ainsi que le traitement en indiquant sur les emballages le nom et prénom de l'enfant.
  -Indiquer les noms et prénoms des personnes autorisées à prendre leur enfant.

L'accueil périscolaire 1.2.3 Soleil :

En ce qui concerne l'accueil périscolaire du matin et du soir, les parents se doivent d'accompagner leur(s) enfant(s) à l'intérieur de la structure et de conduire leur(s) enfant(s) au lavage des mains.
Les parents utilisent le gel hydroalcoolique mit à disposition.
Les enfants seront uniquement sous la responsabilité des animatrices après avoir été confiés par les parents ou une personne adulte.
Vous trouverez en annexe, une fiche de présentation du service, avec les horaires, le fonctionnement, les tarifs….
Vous devrez fournir au mois de septembre une attestation de votre quotient familial.

Restauration scolaire :

L'inscription au restaurant scolaire est à la semaine obligatoirement ou avec une journée d'absence fixe tolérée. Ex : le mardi). Inscription pour le trimestre.
Les enfants qui ne sont pas inscrits, ne pourront manger qu'à titre exceptionnel et en ayant fait une demande la semaine précédente.

En cas de RDV, prévenir une semaine auparavant.

Si votre enfant est malade appeler le matin avant 9h00 (06 07 31 89 62)
Si l'absence est non justifiée, le prix du repas du premier jour d'absence sera appliqué.

Pour les enfants qui rentrent manger à la maison, le portail est ouvert à partir de 13h20, pour Plus de sécurité, n'envoyer pas vos enfants avant l'ouverture du portail.

Tarifs du repas au 4 septembre 2023

Prix de repas pour le 1er et du 2ème enfant résidant à Plénée-Jugon	3,40 €
Prix de repas du 3ème enfant et suivant résidant à Plénée-Jugon	2,91 €
Prix du repas pour le 1er et 2ème enfant de commune extérieur	4,27 €
Prix du repas pour le 3ème enfant et suivant de commune extérieur	3,64 €

Un échéancier de facturation pour l'accueil périscolaire et la restauration sera remis à la rentrée dans le cahier de liaison de votre enfant.
Si vous souhaitez régler vos factures par prélèvement automatique, merci de fournir un RIB.

Sortie de 16h30 à l'école Vent d'Eveil :
Pour le bon déroulement du service et de la sortie des enfants, les parents doivent venir prendre leur(s) enfant(s) au portail.

Obligatoire pour la sécurité de tous

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la coordinatrice des accueils périscolaires

Madame Jocelyne Roncin au 02 96 31 58 56 ou au 06 07 31 89 62 ou par mail à l'adresse suivante : accueilperiscolaire@plenee-jugon.fr